On affirma que M. Ribot, cédant anx astances de ace amia politique, a coapté la candidature à la présidence le Cambre.

Le général O'Consor, considérant tomme une disgrées son envoi de la livision d'Oran à la division du Mans, t demandé sa mise en disponibilité.

Encore une victime de la politique, le colonel de Saxes demande se re-reite.

Le ministre de la Gnerre a donné à 19° régiment d'infanterie l'ordre e partir de Brest pour le camp de laucon, près Vannee, à raison de lpidémie de fièvre typholdeque nous rons nignalée.

Aux Etats-Unis e eu lieu, à Villerd, ina colifeion de tesina qui a fait bean-sonp de victimes: leur nombre n'est as encore connu.

ETRANGER. — Les événements de Occés compliquent de très fâchence Açon le conflit entre le Russie et la lapos. — Copendent, il n'y e pas lian le désempérer encore du maintien de la nate

le paix.

Une orise financière très grave à le leisé bjec, à New-York, à la bourse il sotte, dans des cours se toni èfficarés. On ettribue cette passique aux

èrnite de guerre. Il y e d'abondantes chutes de noige in Espagne. Les traine sont arrêtée lur la ligne des Asturies. .................

## LES CONFÉRENCES

Sommaire do Homéro do 1- Janvier

onique. — Comment établir un Cercle létades à la compagne.
Mine et les mineure, conférence eres

projection. a Revue paraît tous les quinze jours per fascions de 34 pages. Abonnement: 8 frances par an. Paris, 6, rue Bayard.

LE « COSMOS » MAIRE DU NUMÉRO DU O JANVIER

COMMAIRE DU NUMERO DU O JANVIER sur du manche. — Bur les natellitées de fairement des anneas de Saiarme. Une venvrie que de la leman de la

oquemekt : un. en, 20 fr. ; la unméro à fr. &. — oh de in Bonne Préses, l, rue lleyard, Paris, Ville-numére mésignes est envers france sur démande.



CHINTLEMEN

BUPORUE - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE 15 LILLE, TELEPHONE: 172 H. (POUR PARIS : 8, 240 Bayant)

AV- ANNEE - 4- 4820 - VENDREDI & JANVIER 1904

# LA MANDCHOURIE

CHNTIME

Comme neus en faisions récemment la remarque, il est actueilement impossible d'auvrir un journal queleonqua de France, d'Europe ou des Amériques, sans se treuver aussitôtes face dequaique étude eur la Corée, le Japon, la Chine ou la Mandchouria. — Cost le sujet qui, bon gré mai gré, e'impose à l'attestion du monde entier. C'est que, depuis plusieurs muée, il se prépare en ces régions iontaines une partie politique des pius importantes dont précisément le Corée et la Mendchourie sont les précieux enjeux. Nous avons fait lei même il y a peu de temps la description commaire de la Corée si ardeniment convoitée par le Japon qui y trouverait l'exuloire neturel à l'excèe de sa population. — Il y a, ce nous comhle, un intérêt egal, sinon supérieur, à cosonire la Mandchourie où la flussie, notre alliée, s'est solidement installée et d'où personne ne sauralt présendre qu'olts se résigners à partir pour complaire an Japon, à la Chine et même à l'Angletierre.

An cours de l'étét derniar, un diplomate anglaie demandalt à un collègue da Russie:

Els bient quand partez voue de Moukden?

Quand vous partires d'Egypte, lui fot-

Quand vous pertirez d'Egypte, lui fot-li répondu. El le dialogue n'eut pas de sulle.

La Russie est en Mandchourie : elle e la valonté d'y rester : elle y restera. Elle y e construit des miliere et des miliers de kiomètres de chemine de fer; elle y bêtie des villes qui déjà sont riches et prospères; elle y a dépensé des mililions par centaines; elle y activation une armée coosidérable; elle y creuse des porie; elle en fait, en somme, une sagnifique province dont les poputations accaptent volontiers son eutorité; elle y restera donc au grand profit de la civilisation générale et de la prospérité univarselle. Elle y porte aussi la foi chrétienna. Ca n'est pas, hélas i le caholloisme intégral. Mais le echisme, quelque déplorable qu'il soit, quelque douleur qu'il causa à tout flécie enfect de la esinte Egilse romaine, vaut méleux, infainment mieux, qua la supide religion de Bouddha ou la philosophie de Confucius.

Maiotenent, s'il plaît encore eu lecteur de

Maiotanent, s'il plaît encore eu lecteur de noua auivre, entrons, par le penaée, en Mandchouria avec les missioonaires et les géographes les pius autorisés: le P. Huc, Lavallée, Reclua, Palladius et d'autres encore:

La Mendchourie est une immense contrée dont in superflicie est de plus de trois fois oupérieure à celle de le Frence.

— Reclus l'évâlue à 150000 kilomètres enrés. Le population acluelle doit être d'au moins 20 millions d'hebitants.

— Ries étend autre is Shérie prientale as Nord-Est, la Chine proprement dite au Sud dont elle fut pendant des siècles la dix-nentème province. Elle touche à l'Ouest aux Immesurables déserts du centre de l'Asie. Elle est arrocée par un grand fleuve, l'Amour et par les nombreux affluents — fleuves eux-mêmes quant an volume de lears eaux — de cette giganlesque artère fluviale.

Tout ce territoire est neturellement diviéé en deux versants : l'un qui s'incline au Nord vers l'Amonr; l'un qui s'incline au Nord vers l'au qui s'incline au Nord vers l'amonr; l'un qui s'incline au Nord La Mendehourie est une immense contrée dont la superlicie est de plus de

La richesse régétele y est felle en cer-taines vallées qu'on a pu la comparer à celle des Res de l'archipel de Melaisie. La culture s'y est emperée de toutes les ierres fertiles, surtont dens les par-ties méridionales. Les arbres, les arbris-seanx el les plantee bassas rappellent ceux de l'Europe. Les céréales y abon-dent. Les erbres frultiers y donnent de bons fruits. Les troupeaûxde moulons y sont nombreux et de quelité excellente. La plais du pays c'est le bête fauve.

Elle y pulluie. Et an voyageur allemand, Hickisch, e écrit qu'en Mendchourie « la chasse étalt un acte religienx » et que le Mandehon qui ne sait pas chasser » est un impie ». Les panthères, dit Reclus, e cachent dans les fourrés, le tigre royal, le « selgnenr », comme on dit làbas, ettaque les indigènes parfois jueque dans les rues de leurs villeges: la peam de plusieurs de ces redontables félins n'a pas moine de 3 mètres de la tête à la naissance de la queuel Quelle superbe fourruret Les loups y sont fort dangereux: ils ettaquent l'homme. On en a vu treverser eu galop un troupeau de moutons sans leur feire eucun mel, pour se précipiter sur les bergers. Aussi le commerce des lourrures est-il considérable. Tous les sans, au mois de juin, dans ane des provinces de Mandehourie, certains indigènes paysient jadis leur tribut à la Chine avec 5500 peaux de martres zibetines, des peeux de panthères, de ligres et de lonps.

et de lon ps. La Mandeliourie méridionale est très riche en charbons qu'on dit supérieurs à ceux du Japon et compsrables à ceux de Cardiff.

Cardiff.

Les Mandehoussoni moins lents, moins apathiques que les Chinois. Its sont bons agriculteurs, chanceurs et pêcheurs infrépides. Il y a, parmi eux, des gopulations collères qui ne vivent que de poisson. Un des affuents de l'Amour, le Soungari, n des snumons et abondants et de ai forts taille qu'avec lenrs peeux on fait des vêtements d'été que les femmes excellent à orner de broderies. C'est le pays des aboummes à peeux de poisson ».

Le culle des morts et celui des ancètres est moins grand en Mandehourie qu'en Chine. Les Mendehous brûlent leurs morts, enferment les cendres dans des sacs de peau et les attachent aux branches

morts, enferment les cendres dans des sacs de peau et les atlachent aux branches des nrbres.

Les hivers sont là-bas très rigoureux; meis la chaleur des étés, aussi longs qu'en Enrope, permet toutes sortes de cultures, mêine celle de la vigne. Pendant l'hiver, on creuse des eillons eux pleds des ceps et on les enterre enmme on enterre les rosiers délicats dans nos jar-dins de France. La gelée ne les atteint enterre les rosiers délicats dans nos jardins de France. La gelée ne les eticint pas. On y élève une sorie de ver à soie qui fourait non sculement la préciouse fibre, mais qui frits et coullts sont estimés là-bas comme un très fin régal:.... i Pour finir, un mot seulement do Moukden, la cepitale de tout le pays. C'est une ville de 200 000 ames en moins. C'est tn cité sacrèe, la « Florissente u comme l'epocellent seu labitants qui du.

sonume l'eppellent ser habitants qui, di reste, ne lui donnent jamels d'autre non que celui-el: Tein, qui signific « copitale »; comme Sécul en Corée, comme « Urbs « chèz les Romains qui suffisait à désigner

il y enrait bleh d'autres détails inté-ressants à faire conneître sur le Mend-chourie. L'occasion ne nous manquera pas d'y revenie. A. P-B.

# **NOUVELLES ROMAINES**

La Voce della Verita anaone que 2000 decteurs ont déjà donné leur adhésion au projet de pèlerinage international des médecina catholiques. Nutre confrère rappélle qu'il est question d'organiser une viste association de decteurs chrétiens deut le siège central serait à Rome : catte Société, placée eous le patronage de saint Lue, aurait pour but de combettre lac conséquences de la science matérialisie et de procurer, dans la mesure possible, la mort chrétienne des maiades.

Par hillet de la secrétairerie d'Etat, le Seint-Père e nommé Mgr Serafial, arche-vêque de Spniète, délégué apostolique au Mexique. Don Boneveeture Cerretti est appelé aux fonctions de secrétaire de cette délégation.

## PROPAGANDE SPÉCIALE

A l'occasion du nouveau feuilleton, Les Militons de Rafford, par Cusacus ne Viru, un grand nontre de nos amis désirent faire une propagande spéciale. Pour aider nos dépositaires à faire connaitre la Croix à loules les personnes susceptibles de s'y abonner, nous leur encerrone graluitement pendant sis jours le nombre d'exemplaires qu'ils croiront pouvoir utiliser en plus de ce qu'ils repoivent d'ordinaire. Le premier encoi graluit sera celui du numéro portant la date du l'éjanvier.

### COMEDIE ET LIBERTE

Rien de plus écœurant que de voir les cyniques bouffons de la secte jacobine jouer la comédie de la liberté.

Voici un peuis spécimen de la façon de remplir leur rôle:

L'année passée, la censure prononça l'interdiction de quelques pièces qu'elle jugea offensantes pour les bonnes mœurs ou de nsture à provoquer des incidents.

Or, à la suite d'une campagne de presse, on annonce que M. Chaumié va lever ceue interdiction.

Cependent, on continuera à sévir contre

Cependent, on continuera à sévir contre les théâtres assez téméraires pour jouer des pièces où nos jacobins ne sont pas traités avec assez de déférence.

D'où cette conséquence : la censure laissera toute liberté aux malfaiteurs de lettres d'outrager les mœurs, la saligion et les cluyens non affiliés aux sectes jacobines, mais elle la confisquera aux écrivains qui se permettent de critiquer M. Pelletan et les autres tatons du e bloc y.

Celt en si vrai qu'un auteur nous écrit qu'il n'a pu trouver un seul directeur de théâtre acceptant de jouer une pièce mettant en sche des francs-maçone notoires sous le prétexte que la censure l'interdirait certainement.

nement.

La liberté de la comédie n'est pour nos jacobins qu'une comédie de la liberté.

### POUR RESTER LISRE

Malgré une énergique résistance, l'école libre de Châteaurenard (Loiret) a lermé ses portes. Mais la population catholique, qui avait lutté jusqu'au bout pour la défense de la liberté et n'avait cédé qu'à la force brutale de l'arbitraire et de la tyrannie, se refûse malgré tout à livrer ses enfants au minotaure sectaire, et voici l'admirable décision nefes per les energités.

Tous les matins, 25 enfants prennent le train de Sens et vont à l'école de Courtenay, c'est-à-dire à 17 hilomètres.

Voilà qui vaut mieux qu'une platonique protestation, et cette attitude est digne des plus grands éloges.

### EN PRISON POUR TROIS CENTIMES

EN PAISON POUR TROIS CENTIMES

Une pauvre paysanne de Bydgoszer, dans
la Pologne prussienne, fut surprise il y a
quelque temps à ramasser du bois dans la
forci. Le garde dressa procet-vertesi et la
définquente assa en correctionarile. Mais
l'expertise judiciaire ayant estimé la valeur
du boie à trois pfennigs, c'est-à-dire moins
de quatre centimes, la Cour décida qu'il n'y
avait pas lieu à pénalité, faute de corpus
delich, et prononça l'acquittement.
Le procureur du roi de Prusse fit appel.
En deusième instance, la Cour esti na qu'il
y evait lieu de distinguer: si la paysanne

En deusième instance, la Cour est in qu'il y avait lieu de distinguer: si la paysanne avait glané çà ét là les morceaux de bois, le cas était excusable; ai elle les evait trés d'un méme tas de fagots, elle était coupable de vol. L'affaire fut donc ajournée pour supplément d'information. Le garde ayant certiflé que le bois provenait d'un seul tas de fagots, le tribunal a finalement condamné la paysanne à un jour de prison et hux frais. Or, les frais s'élèvent à 100 marks, poit 125 francs et un jour de prison et nus frais de branchage! La Prusse ne néglige aucun moyen de conquérir le cœur des Polonais.

Les météorologistes, ou soi-disant tels, n'ont pas acquie encore des droits assez indiscutables à notre confiance pour que nous soyons dispensés d'svoir recours à d'eutres lumières pour les pronostics des

salsons.

Nos pères nous ont leissé un béritage de vieux dictons ou proverbes, fruits de leurs bbservations, et dont on peut tenir compte sans expendant croire à leur infailibilité.

En voici quelques-nas concernant jan-

Sanvier d'eas chiche Fait le paysan richa A la chaire Saint-Pierre, L'hiver s'en va et sa ressers

A la Saint-Vincent, Tout gêle ou tout se fend; L'hiver se reprend, Oa se rompt les dents.

# Si tu vois l'herbe en janvier; Mets ton grain dans le grenier Les beaux jours de janvier Trompent l'homme es février

Cette naïve poésie e un relent d'anti-quité qui n'est pas sane egrément.

# La présidence de la Chambre

On donne comme certaine le candidature de M. Ribot à la présidence de la Chamhre. Le député du Pas-de-Calais aurait cédé aux vives inslances de ses emis politiques. Dans ces conditions, l'échec de M. Brisson paraît ai peu douteux qu'une feuille dn « bloc a publie la note suivante ;
Si le meases de certaines trabisons citait M. Brisson queque chence, M. Léon Bourgeoia n'hésiterait plus à rester et demanderait à la Chambre le renouvellement de son mandet.

### LE COLONEL DE SAXCÉ

Encore une victime de la politique.

Le colonel de Saxoé a cu le manyaise chunce d'être pria à partie par M. de Presenté. Le général André, pour plaire au départe socialiste, l'u téoigné successivement des promotions pour général de brigade.

Doyon de tous les afficiers d'artificrie, promu à son grade il y a buit ans, commandant de brigade par intérim, à la suite de son élassement pour général, le colonal de l'avancement qu'à la pression du député ectaiuste aur le ministre de la Guerre.

Le colonel briss ea carrière et demande sa retraite.

Cette déterminetion prive l'armée d'un

Cette détermination prive l'armée d'un officier de grande valeur.

## L'AFFAIRE KERMORVAN

Le dessier du matelot Kermorven, des-sier soustraft à la justice par M. Pelleten, vient de rentrer dans le domaine judiciaire d'où il n'aurait jemaie d'a sortir. Restitué au ministre de la Marine, ce dossier vient d'être remie à la Chambre criminelle de la Cour de cassation. M. le conseiller Laharde a été désigné comme rapporteur. Faisons remerquer à ce propos que M. Pel-letan avait trompé le Sécat lora de l'inter-pelhaion de M. de Chamaillard en affirmant que la Cour de cassation était déjà saisie de l'effaire.

# lineore un mauvais coud do Tiesior

Il y a un an, M. Jean Bolesarie, enseigne de vaisseau, démissionnait à le suite d'un incident qui fait le plus grand hoeneur au courage et à l'indépendance du joune officier.

Catte démission fut précédée d'une visite au ministère de la Marina ch l'officier ne capita pas au boxear des emireaux, M. Tientar, les acutiments qu'il in inspirait.

Pour cette fois, M. Tialer ne hous, pas, mais if jura de se venger sournoisement et sans risques pour sa porsonne.

En donnant acte de sa démission à M. Jean Boissarie, le misistre de la Marine l'infirmalt qu'il serait prochainement nommé svec seu grade dans le réserve.

M. Boissarie, ne voyant pas arriver la memi-

grade dans le réserve.

M. Boissarie, ne voyant pas arriver la semination annoncés, écrivit au ministère pour
rappeier la promesse qui lei avent été faite.

Il na reçut pas de réponse, mais à la date de
Si novembre dernier, le président de la République signait un décret portant une promotion
d'officiers de marine de réserve, et en tête de la
liste des officiers démissionnaires promiss figurait M. Boissarie. De décret était publié par
l'Officiel du 36 novembre.

C'est alors que la rancuns de l'issiar autre en
action.

action.

Le boxear de la ree Royale intrigran tant et ai bien que l'on pouvait lire quelque tympe après à l'Officiel ane petits note sournoise anaonent tout simplement que c'était par saite d'une erreur que M. Roissarie avait été sourné n'îler de réserve at que le dâtere de 28 devembre, precédent davait, en ce qui le souce, and, d'eu considéré comma nut et non avaie.

Vuict donc M. Jean Boissarie tout aimplement déposablé de son grade sans soupetie préalable, sans avoir été tradait davant un Conseil d'enquête, simplement de par la velenté de M. Tisnier.

sier.

M. Boissarie e'a pa sa résoudre à accepter catte llégalité, et ll a chargé M' de Ramel de déférer au Consell d'Etat l'excès de pouvoir dont il a été victime.

Nous varroas bien a'il y a encore des juges à Paris on si décidément la marire est livrés sans édémes eux violences arbitraires d'un Danier.

# LA CAMPAGNE CONTRE UN TESTAMENT

Nous n'avons par entretenu nos lecteurs de la campagne menée depuis quatra journ par le Mattis contre la validité du testament fait au bénéfice de M. Boland-Cosselio, agent de change, par une joune Gnillenne fort-riche, Mile de la Luz, décédée au cuu-

vent de l'Assemption.

Les motifs qui none commandaient le allence étaient les spivants:

Dés iors qu'il s'agissait d'un testâment, il s'agissait d'un testâment, il s'agissait d'un e affaire privées ne sont pas du domaine dé le piesée.

Elles se relevent que des tribuneux.

J'ajouteral même que quend il s'agit d'un testament, l'affaire ne régardé que les héri-tiers et les légateires. Si les premiers ont des raisons de croire le testament qui les exhérède entaché de nullité, il-leue tient de porter leur enuse devant

benaux.

S'ils sulvent une autre voie, al motamment ils appellent la presse à leur secours et fout ainsi-de ferrainte pelvels que nature pristique, ils manquent de respecté le justice du pays, et leur consédéraint émpecte?

Le fait qu'un journel e consent à attaquer la validité d'un testament sans droit ni sompétence ne serait pas une excuse à un autre journel de soutenir le validité de l'acte de dernières valontés auns plus de droit de

de dernières volontès sans plus de droit ni plus de compétence.

Mais ce qui relève de l'apprécietion de le presse, ee sont les conséquences des articles en Malin; elles constituent purement et shapiement in suppression de la liberié de tester, ou tout au moins du egspert du sur dernières volontés.

dernières volontés. En offet, le tesiament de Mile de la Luz epparaît avec tous les caractères d'un testament paraîtément régulier et échephant à toute critique. Mile de la Luz «, per testament authentique, fait M. Roland-Cosse'in ann lécratire naiveaux.

ment authentique, fait M. Roland-Rosselin sen légataire nniversel.
D'après les Matin, la testairice était hrouilde avec sa famille et voulait le dépouiller Géait incootestablement son droit.
D'après le Matin encose, très pieuse, idit vouleit que sa fortune ailét aux bonnes equivres. Gétait non moins innontestablement son droit.

Mais de ces deux prémissenfouraires par le Matin, je tire la concinsion que le testament de Mile de la Lux était non seulement régulier dans le forme, mais secons leis raisonnable et très jestiéé en fond : Une personne, voulant que sa fortane profite à des bonnes couvres, ne pouvait choisir de meilleur légataire universel qu'un homme qui cuplois lui-même plus que largament ses rassources personnelles en homes couvres.

Ses ressources venant à s'accrettre en rai-son du legs de la testatrice, un plus grand normbre de bonnes cauvres en profiteraiem et dans de plus larges propertiens. Airas seraient exécutées las volontés de la testa-

Eh bien, grace eux menses d'un journat,

En bien, graes eux menses d'un journat, à ses accusations fausses, à ses accusations fausses, à ses accusations fausses, à ses accumules anns précédent, un testament nu usai régulier, aussi libre et aussi sensé, ne recevra pas exécution: M. Roland-Gosselln n refusé la legs de Mile de la Laiz. Le souci de sa dignité lui a imposé ce sacrifice.

Le Matis prend la chose sur un ton lacdin: Je l'avoue, dit-li, j'ai exagéré, j'ai affirmé sur la vain mirage de la logique et des faits qu'une jeune Chilienne, Sœur Marts de la Luz, légalement estipéchée de transmettre on énor-les fortune à la Congrégation dont elle faisait partie, vous evait chargé de le commission, Monsieur Roland-Gosselin; et que, maigré les réserves du Code et la délinateur de la configuration dont charge, vous n'avine pas cri de foir verne la configuration de la constraire aux responsabilités d'anancières aux responsabilités d'anancières aux responsabilités d'anancières de la contraire de la contrair soustraire aux responsabilités financières que le Seigneur vous impossit par sa

que le Seigneur vous Impossit par ra beuche.

> En tout cela, j'ai en tort. J'ai péché-coutre vous... Si Maria de la Luz, mouranta, vous avait investi d'une mission morée, vous la rempilriez coûte que coûte jusqu'un bout, et par un acte de bon plateir vous n'anlèveriez pas aux Sours frauçaises de l'Assemption 40 millions qui leux appar-tiennent pour an faica cadeau à dès Chiliens que, libre et consciente, elle déshérite.

PRUILLETON DU S JANVIER 1804 - 1" -

(HISTOIRE VRAIE)

# Jean-Noël de Plonéour

I Jean-Nell de Pienfouc était le troisième fils du marquis de Pionéour, gentithomme breton dont le vieux manoir dressait fière ment ses tourelles massives dans un des sites les plus seuvages du Finistère, face à l'Océan.

sites les plus seuvages du Finistère, face à l'Océan.

Autant see frères jumeaux, Yves et Hervé, plus âgée que lui de troie ans, étaient restes campagnards, granda hatteure de huissons et harfis pêcheurs, autant Jean-Noët, nainre déliceite et rêvause — ce qui contrastait evec an teilla colosseis — s'était toujours senti les poètes et les romass de chevaloria at passait volchiters les jours et la moitié des suits dans la lecture de sea anteure favorie.

Un de ses grands-onciea maternele, le comié da Lamadern, qui se sentait revivre phil, lui recotait les granda jours qu'il svait passés à Paris. A ces récits, la jeune imagination de Jean-Noël s'exultait de pius en pins. Le marquis de Piondeur et as digne sompagne aveient blan fait tout ce qu'ils aveient pu pour que Jean-Noël orientit sa vie d'une autre façon, mais toue leurs afforis Caleat demeurés sans récettat.

Un jour, après avoir dit adieu enx siens, Jean-Noel parlet pour Parle avec tout son baggs d'illusions. Le comie de Lamedern lui avait sysnes

dix mille francs.
Inutile de dire que les illusions du jenne
Breton s'envoièrent rapidement, una à une.
Il ne trouva partout qu'un égolame froid. A son ême ardente, à son cœur cheud, il aurait fallu des âmes anthousiastes et des cœurs enflammés. Il ne eut pas alier là où il eurait

failu des âmes anthoualastes et des cœurs enflammés. Il ne eut pas aller là où il eurait été eft de les renconiter.

Jean-Noël, livré à iui-même, e'adonna hiantôt à ses passione. Entrainé par d'indignes camaredes, il n'écouta pius la voix de sa conscience.

Jean-Noël de Flonéour eut bientôt diasipe les dix mille france du comte de Lamerders. Que faire, maintenant?

Relourner au chêtean de Plonéour? Il ne fallait pae y songer. Quand l'enfent prodigue en avait franchi la porte, son père lui avait hien signifé que, jui vivant, il ne rentrerait jamaie dane ectte demeure. Aller réjoindre le comte de Lamedern? Il nosait pas; carentre le cestei de son oncle et le château de kilomètree. Il serait donc trop près dea elens. Il préféra écrira à son oncle la situelina lamentable dans laquailsoù il es trouvait et faire appel à sa générosité.

Le comte de Lamedern se leisse toucher et anvoya par retour du contrier une assex forte somme à Joan-Noël qui n'y comptait pas trop.

Alora, il ee jeta dane l'agiotage, il de-

forte somme à Jean-Noel qui n'y compute pas trop. Alora, il ee jeta dans l'agiotage, il de-menda à la Eourse les reesources dont it avait besoin pour vivre largement et s'amuser beaucoup.: — Dane ime sociélé où l'argent est Dieu. Be ait-il, no pas être riche serait une folia,

Adieu les poésies et les rêves d'entan et

vive l'ort

Et le réveur d'autrefois se transforma en
hommes d'affaires. La fortune lui sourit, il
évint riche, très riche même, maie par d'indigoes moyens et eu prix de l'honneur de
son vieux nom.

digoes moyens et eu prix de l'honneur de son vieux nom.

Bref, le hruit de cette ebute arriva en Bresgne. Le comie de Lamedern en gémit profondèment; — ce n'était pas ce qu'il avait espéré en vanant en aide à son petit nsveu, — et le malheurenx père, abimé dans sa douieur, défendit qu'on prononcât sous son toit le nom de Jaan-Noël de Ptonéour.

On était en 1870. Le France déciara la guerre à la Prusse. Bleatôt l'ennemi marcha sur la capitale.

Au lieu de rester dans nos rangs, Joan-Noël e'apprêta à liquider sa fortune et à faire partie des premiers fileurs.

Au context de l'or son âme semblait avoir perdu toute notion du devoir.

— Je ne m'enfuie pas, disait-it, je m'en vaie. Ma famille est à l'ebri des tracas de la guerre. La lutte est lautile. Paris ne m'lotérease point. Qu'il aoit châtié, ce n'est que justice.

Meis un matin, comine il passait sur le

justice.
Mels un matin, comme il passait sur le quai Voltaire, ii entendit, vagues d'abord, les eccents d'une musique étrange. Bieotôt, nne masse confuce qui marcheit en chantast, upparut à la hauteur du pont de Solférino. Jeen-Noël reconnut le chani de la Bretagne et le con du biniou.

C'étaient les mobiles du Finistère qui faissient leur entrée dans Paris.
En ête, à cheval, le commandant du bataillon; derrière lui deux capitaines flèrement campés sur leurs chevaux bretons.
Jaan-Noël tressaillét.

— Mon pèrei.... Mes deux frères i...., dit-il d'une voix sourde.

Un autre speciacle attendait Jean-Noël.

Il aperçui test à comp, à l'un des balcone du quai, sa mère et, à ses côtés, une ado-rable jeune fille de vingt ane dane lequelle il eut de la peine à reconnaître sa cousine Yvonne de Barx, qui n'était encore qu'une nilette à robee courtes quand il avait fui le louis paternel.

niiette a roose course quant is sente com-joyis paiernel.

Mme de Pionéour et sa ravissante com-pagna agitaiant leurs moushoirs; le chant iureton redouhlait de ferreur, et le chef du batalilon, avec la courtoisia d'un vieux gen-tijhomme, a'inclinait sur son cheval et les saiusit de son épéc.

Myot, immobile, l'ceit morne at la pau-pière abobe, Jess-Noël paraissait change es status.

pière sèche, Jean-Roes parament en statue. Le bataillon défita en entier sane qu'il eût

Le industrion semis en enter sane qu'il sez-bougé.
Le lendemain, dans la cour du Louvre, le commandant de Plondour assistait à l'appel de ses hommes. L'appel termisé, il passait devant lea raoge quand un mobile en sortit et lui dit:

et lui dit:

— Commandant, on a oublié d'appeler un de vos hommes.

— Comment vous nommez-vous?

Le mobile eut un moment d'nésitation; mais e'armant de courage :

— Je m'appeile Jean-Noël, fit-il, baissant ies veux.

A ce nom, le commandant fixa son regard afdent eur son interlocuteur et tressailit de la têta eux pleds. Il avait reconnu l'enfent

prodigue.
Diesimulent le mieux qu'il put l'émotion
profonde qui l'étreigouit, il ajouta :
— Qui étes vous ?
— Un hamme qui a mai vécu.

— Que voulez-vous?
— Réparer autant que possible le passé et blen mourir.
— Ricer vous riche ou pauwre?
— Hier escore, je possédais de grandes richesses mai agquises; je m'en suis dépuillé volontsi ement en faveur des vieumes de la guerre. Il ne me rente que mon fusil et mon havre-sac.
— C'est beni Et d'un geste, il fit reatrer Jean-Noël dans le rang.

le rang.

Li y out un long silence : le commandant de la lation où se tension ses deux untres lation où se tension ses deux untres lation où se tension ses deux untres la lation où se tension ses deux untres la lation où se passer.

de se passer.

— Jean-Noël de Plonéour : cria-bil, la voix étranglés.

Une voix répondit :

— Présent!

Midi sennait eu elecher du villaga.

Depuis le matin le combat était engagé et le bataillou de Jean-Noël, mélé à ua règlement de ligne tirait sur lee Allemants avec un acharnement sans égal.

Bien des mobiles étalent tombés au champ d'honneur; bien des compagnice étaient décimées par une mitraille infernale; meis l'ennem evait souffert davantage encere, at les monceaux de cadavres darrière les quels nos vaillants soldats s'arbitaient provraicet de les façon la plus trafartets de que le cambre

de la façon la plua irréfetable que le nombre de la façon la plua irréfetable que le nombre ne fait pes le veillance et que nos chies apois vâlaico t bien les fueile à aignille. Jean-Noël de Pinnéour, qui depuis deux beures enteodait, plus que jameis, safiler les ballea à ees oreilles, n'avait pas encore reçu la plus petite égratignure. Mais aes

habits, en plus d'un endroit portaient les traces des beiles.

Vingt fois, il fut aur le porst de tomber entre les mains des adversaires, et chaque fois sa force et son sang-froid le sauvèreet.

— Rends-toi, fui cris dans l'après-midi un aplitaire bevarois, ou tues un homme mort.

— Pas encore, répondit tranquillement notre hérolque moblet. Et d'un comp de proces à assemmer un bouf, il diendit mort le capitaine à ses pieds.

(A suivre)

BOXEN STOPHERS

# 68888888888

L'EMPRISE le nouveeu roman de

PIERRE L'ERDITE suite et fin émouvante de LA GRANDE AMIE

Prig : 5 frapris part entire ffretopar to per at par sett pustot de a kilos

6, RUE BAYARD, PARIS

Beau volume, grand format de luxe, afec pré-ace de François Coppée et Allustrations de Rous sou, anucomurs en conteur.